

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 23 mai 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 17 mai 2022, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 23 mai 2022, à 18 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents : CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, ABAZIOU Nadine, MORRY Yvan, PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, LUNVEN Ronan, KERVELLA Julie, BLEAS Karine, BOURGET Frédéric, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, DUCLOS Corinne, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, ABIVEN Claude, AUFFRET Eliane, ROBERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, NICOLIER Roselyne.

Absent ayant donné procuration :

Monsieur PHELIPPOT Samuel, Conseiller municipal, a donné procuration à Madame AUFFRET Eliane Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Madame DUCLOS Corinne, Conseillère municipale, est nommée pour remplir cette fonction.